

Dossier de Presse

Vendredi 13 juillet 2012 à 14 h 30
Hôtel du Département - Vesoul



■ Signature de convention de partenariat pour la mise en oeuvre d'un Espace Numérique de Travail

Contact presse

Angélique DEMARCHE
06 31 01 74 82
angelique.demarche@cg70.fr

L'avenir se construit en Haute-Saône




www.cg70.fr



Communiqué

Yves KRATTINGER, Sénateur de la Haute-Saône, Président du Conseil général et Eric MARTIN, Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités se réunissent vendredi 13 juillet 2012 afin de signer la convention de partenariat pour la mise en œuvre d'un Espace Numérique de Travail (ENT).

La convention, conclue pour une durée de trois ans, a pour but de formaliser les responsabilités et les rôles de l'Académie et du Département de la Haute-Saône, dans la mise en œuvre de l'Espace Numérique de Travail (ENT) dans les collèges publics du département. Un ENT est un portail, un point d'accès unique vers des contenus et des services destinés à l'ensemble des membres de la communauté éducative.




L'Assemblée départementale a adopté lors du Budget primitif 2012 le schéma d'équipements numériques des 26 collèges publics nécessaires au déploiement de l'ENT. Dans l'attente de la signature de cette convention, une expérimentation a été menée sur deux établissements pilotes (André Masson à Saint-Loup et Romé de l'Isle à Gray) et un premier bilan positif a été dressé par les partenaires. Plusieurs réunions techniques ont permis d'élaborer cette convention de partenariat.


L'ENT sera ainsi mis en place dans les collèges jusqu'à fin 2013.



Qu'est ce que l'ENT



Etant donné l'usage de plus en plus intensif de l'informatique au sein des établissements scolaires (tant au plan pédagogique, qu'administratif et des différents modes de relations), l'ENT permet, en tout lieu, aux membres de la Communauté Educative de partager des ressources et de dialoguer et aux parents d'élèves de disposer d'informations relatives à la vie scolaire.




Cet outil se situe à la frontière de la compétence de l'Etat (pédagogie) et de celle qu'assument les collectivités (câblage et dotations en équipements informatiques).

Au sein de l'Académie de Besançon, une application avait été développée il y a quelques années avec un intranet pédagogique « EtabNum » sur certains sites pilotes (dont le collège de Jussey). Toutefois, le Rectorat a fait part de son impossibilité d'en assurer la pérennité faute de moyens humains, sachant que ce produit ne répondait pas à l'ensemble des spécifications d'un ENT.

L'ENT s'organise autour de 3 types de services :

- applications (emploi du temps, notes, bulletins, carnets d'adresses...)
- supports des services applicatifs (annuaires, gestion des accès, présentation des services offerts...)
- réseaux regroupant les services autour d'infrastructures (internet,...) et des fonctions de sécurité (anti-virus...).



En résumé, un ENT est un portail, un point d'accès unique vers des contenus et des services destinés à l'ensemble des membres de la communauté éducative. L'accès à l'ENT est personnalisé pour chaque type de cible et possible à partir de tout ordinateur connecté à Internet 7J/7 et 24 H/24.



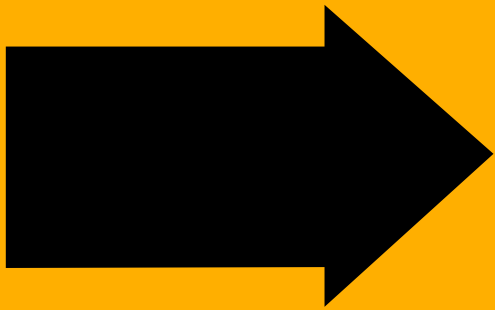
La stratégie retenue

LA STRATEGIE ADOPTEE PAR LES PARTENAIRES

Face à ce développement des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) dans les établissements, les collectivités locales (Région de Franche-Comté, Départements du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône) et le Rectorat ont souhaité mettre en place une réflexion commune intégrant les lycées et les collèges publics, afin de disposer d'éléments d'aide à la décision et de garantir ce continuum au sein du second degré. Par ailleurs, un cadre de référence s'avérait nécessaire pour éviter de laisser les établissements acquérir en ordre dispersé et sans cohérence globale les ENT largement proposés par le secteur concurrentiel.

En 2007, le Conseil général de la Haute-Saône a donc décidé de cofinancer l'étude de faisabilité portée par le Conseil Régional en vue de définir une stratégie pour mettre en place un ENT. Cette prestation a bénéficié d'une aide de 50 % de la caisse des dépôts et le solde a été réparti entre les partenaires au prorata des élèves (coût pour le Conseil général de la Haute-Saône : 6 200 €).

Afin de permettre aux partenaires de disposer d'éléments d'aide à la décision, au regard des efforts financiers importants à consentir pour déployer l'ENT, cette étude s'est attachée à dégager une solution pérenne soutenue par le Ministère de l'Education Nationale et partagée par plusieurs Académies. Cette analyse a finalement abouti à la préconisation de l'ENT « ENOE » (Espace numérique ouvert évolutif) pour l'Académie de Besançon.



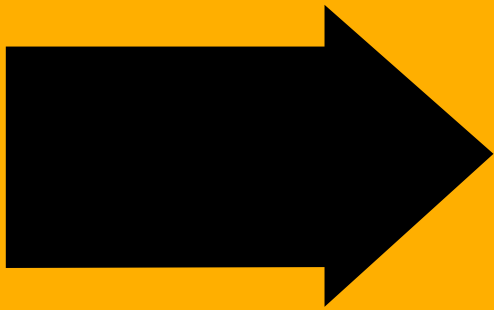
La méthodologie appliquée

Avant de s'engager dans le déploiement de l'ENT, le Conseil général de la Haute-Saône a souhaité clarifier la répartition des compétences et des moyens entre l'Etat et la Collectivité. Une négociation s'est alors engagée durant plusieurs mois.

Affirmant sa volonté de mettre en œuvre ce programme, la Collectivité a estimé le besoin global à près de 500 000 € et inscrit une première enveloppe de 245 000 € lors du budget 2011.

Parallèlement, à la rentrée de septembre 2011-2012, il a été décidé avec le Rectorat de mener deux expérimentations de l'ENT dans les collèges A. Masson de Saint-Loup-sur-Semouse et Romé de l'Isle à Gray. Le choix de ces établissements était motivé par leur configuration spécifique de réseaux (filaire et wifi) afin d'évaluer les capacités ultérieures de déploiement. Une remise à niveau s'est avérée nécessaire pour le réseau wifi de Gray et la récente évaluation effectuée sur le collège de Saint Loup est très positive.

Un « kit de démarrage » est nécessaire à chaque établissement pour déployer l'ENT : un serveur, une dotation en micro ordinateurs (entre 10 et 25), un tableau numérique interactif et un vidéo projecteur.



Le calendrier prévisionnel

Expérimentation depuis septembre 2011

Collège André Masson Saint-Loup-sur-SEMOUSE
Collège Romé de l'Isle de Gray

Calendrier prévisionnel de déploiement 2012

Collège Charles Péguy VAUVILLERS	mai
Collège R. Gueux GY	juin
Collège des Mille Etangs MELISEY	juin

Collège Jean-Macé VESOUL	octobre
Collège J. Rostand LUXEUIL LES BAINS	novembre
Collège des Combelles FOUGEROLLES	décembre
Collège P. et M. Curie HERICOURT	décembre

Les autres collèges seront équipés au cours de l'année 2013.